

Les Arnould étaient liés avec l'abbé de Saint-Cyran (Duverger de Hauranne) et son ami l'évêque Jansénius, dont le célèbre ouvrage "Augustinus" mit ensuite, pourrait-on dire, le feu aux poudres.

Aussi les Jésuites, partisans naturels de Molina, leur docteur à eux, fulminèrent-ils contre tous les frères Arnould, qui étaient bien six ou sept d'origine provençale, et dont l'un était évêque d'Angers. Ils les accusaient même d'être huguenots.

Ils disaient contre eux :

"Paulus genuit Augustinum, Augustinus Calvinum, Calvinus Jansenium, Jansenius Sancyranum (Saint-Cyran), Sancyranus Arnaldum et fratres ejus."

Les Molinistes ne ménagèrent non plus un neveu des Arnould, l'avocat Antoine Le Maistre, qui devint un janséniste outré, de même que la princesse de Guéméné, qui s'était soustraite à l'indulgente direction de son père jésuite, pour entrer au sévère Port Royal, mais qui revenait à tous moments au monde et à la "gorge découverte".

\*\*\*

Le neveu des Arnould, l'avocat Le Maistre, s'était retiré à l'abbaye de Port Royal, près de Chevreuse, dont une de ses tantes maternelles était abbesse, et où déjà s'était retirée sa mère, veuve du maître des Comptes Isaac Le Maistre.

Il eut, auprès de ces dames, permission de s'arranger une chambre dans la basse-cour.

Là il travaillait de ses mains, bêchait la terre, portait la hotte et le baquet, en habits de bure, gros chapeau et gros souliers. Mais en même temps il s'occupait du contentieux de la maison.

Avant sa retraite, suivant un chroniqueur, Le Maistre était d'une morale assez gaillarde, et il ne se serait déterminé à la conversion que par dépit de n'avoir pu être avocat général.

Il paraît que l'avocat reparaisait par moments sous la bure du "solitaire".

Un jour qu'il avait porté des œufs un marché, à Linas, il y alla aux plaids avec le procureur de l'abbaye, et, voyant que cet homme ne disait pas bien, il se mit à plaider à sa place.

Tout le monde fut d'abord surpris de tant d'éloquence chez un domestique de basse-cour. Mais on eut bientôt l'explication.

\*\*

Les religieuses ayant été transférées en partie au faubourg Saint-Michel, à Paris, à cause de l'insalubrité de Port Royal-des-Champs, une foule de notabilités et de grands seigneurs vinrent bientôt s'installer à l'abbaye, entre autres Arnould d'Andilly, un des oncles de Le Maistre.

Arnould d'Andilly était un bel-esprit qui avait fait vers et prose. Cela ne l'empêcha point de se mettre jardinier à Port Royal-des-Champs.

Il cultivait là un fruitier et surtout les poiriers. On dit qu'il eut jusqu'à trois cents variétés de poires ... dont on ne mangeait point!

Il vint également des convertis à Port-Royal du faubourg.

On les installa, comme aux champs, dans la basse-cour. Des marquis et des comtes faisaient la corvée du couvent, et couraient après les poules et les canards.

\*\*\*

On sait que le Jansénisme, après avoir gagné rapidement les facultés de théologie, nombre de congrégations religieuses et de prêtres séculiers, l'Université et la magistrature, fut condamné par les papes et le concile d'Embrun, puis persécuté par Louis XIV, qui détruisit Port-Royal comme souillé par l'hérésie.

Le Jansénisme dura plus de soixante-dix ans.

On exigea, à la fin, les fameux "billets de confession", afin de savoir si la confession n'avait pas été faite à des mourants par des prêtres jansénistes.

Les "miracles" de feu le diacre janséniste Paris et les "convulsions" au cimetière Saint-Médard, où était son tombeau, furent réprimés en 1732 par la police de Louis XV, bien que les miracles du défunt, opérés sur les "sauteuses, aboyeuses et miauleuses" qui prophétisaient, eussent été constatés jour par jour sur un registre tenu par un archevêque, le cardinal de Noailles.

Un plaisant inscrivit alors sur la porte du cimetière :

De par le roi, défense à Dieu  
De faire miracle en ce lieu

\*\*

Le schisme avait été entretenu surtout par les "Nouvelles Ecclésiastiques", organe de la secte, et par le parlement de Paris qui s'était transformé, pour ainsi dire, en concile permanent des Gaules, et aussi par les "Lettres provinciales" de Pascal.

Toutes ces subtiles disputes sur la "grâce", sur la distinction du "fait" et du "droit", sur le "silence respectueux", etc., auraient bien dû rester dans les écoles et ne pas troubler une foule de consciences, souvent incapables de les comprendre, et s'y perdant comme dans l'hébreu ou le chinois.

Mais c'était l'époque des dissertations alambiquées, hétérothétiques et supercoquantieuses, comme dirait un Rabelais d'aujourd'hui.

Quant au grand Rabelais d'autrefois, il eût bien ri de tout ce gros schisme sorti de la belle gorge d'une princesse...

Il eût ri surtout de ces avocats et autres se faisant vaiets de dindons, et allant porter des œufs au marché.

Il eût bien ri aussi de toutes ces "sauteuses, aboyeuses et miauleuses" prophétisant comme Nostradamus aux grandes lunettes rondes.

HENRI AUGU.